

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 27 (1898)

Heft: 6

Artikel: Les langues vivantes [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038868>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que la Confédération ne s'immisceera point dans les questions confessionnelles et laissera aux cantons catholiques une liberté complète quant à l'enseignement religieux à donner dans nos écoles

Hâtons-nous d'ajouter que, lorsque les chemins de fer seront rachetés par la Confédération, celle-ci une fois grecée d'une dette considérable n'aura guère les moyens d'ouvrir une main libérale pour le subventionnement de l'école primaire.

Cela dit nous clôrons le résumé de cet intéressant rapport en énonçant les conclusions pratiques que nous pouvons en tirer pour notre canton, conclusions que nous proposons à la discussion de nos collègues :

a) Transformation de nos cours de perfectionnement ou de recrues en écoles complémentaires dans le vrai sens du mot. L'année qui précède le recrutement serait seule consacrée à la préparation à l'examen pédagogique de recrues. L'élève qui, dans son examen préparatoire, témoignerait d'une instruction suffisante en serait dispensé ;

b) Durée des cours complémentaires pour les deux sexes — Organisation — Programme — Manuels appropriés à ces cours ;

c) Rétribution équitable des maîtres chargés de la tenue de ces cours — Subventionnement de l'Etat ;

d) Révision de la loi scolaire pour ce qui concerne l'émancipation des élèves, la création de ces écoles complémentaires qui seraient obligatoires au moins pour les garçons et l'augmentation des traitements des instituteurs

J. B., *instituteur*, à Fribourg.

LES LANGUES VIVANTES

(Suite.)

Méthode Marcel

Le savant auteur de la méthode que nous allons analyser établit, comme base de son système, que la connaissance complète d'une langue comprend quatre arts distincts, au moyens desquels on reçoit et on communique des idées : 1^o *lire* (comprendre le langage écrit) ; 2^o *entendre* (comprendre le langage parlé) ; 3^o *parler* ; 4^o *écrire*.

L'art de parler, remarque M. Marcel, n'a de raison d'être qu'autant que nous comprenons ce qu'on nous dit, et ce dernier talent est cent fois plus difficile que celui de parler. L'art de lire le surpasse également en utilité ; car on a rarement occasion de parler les langues vivantes, tandis qu'on peut les lire journalement avec profit. En lisant, comme en écoutant, nous apprenons toujours quelque chose, et plus particulièrement la langue. En parlant, nous n'apprenons rien, pas même la langue : l'esprit ne s'enrichit pas d'un mot, d'une idée.

Quels que soient les buts qu'on se propose, ils ne peuvent être atteints que lorsque les mots sont dans l'esprit à l'état de signes directs des idées, lorsque, alternativement cause et effet, ils se rappellent l'un et l'autre spontanément, en d'autres termes, lorsqu'on pense dans cette langue. La traduction n'est qu'une entrave à la pratique de la langue.

Pour réussir dans l'étude d'une langue, il faut donc suivre un ordre logique.

L'art de lire est le premier dans l'ordre de l'étude, comme étant la base sur laquelle repose l'acquisition des trois autres. Outre qu'il est le plus facile, le plus accessible et qu'il peut s'apprendre sans maître, il les surpasse par le nombre et l'importance des avantages qu'il présente. On peut s'y exercer en tout temps et en tous lieux, chez soi ou à l'étranger. Seul il fournit les moyens d'étudier la phraséologie et d'en déduire les lois du langage, et, seul aussi, il nous met au courant de ce qui se passe chez les autres peuples, ce qui n'est pas le moindre de ses avantages.

L'art d'entendre, continue l'auteur, est le second en importance : c'est la meilleure moitié de la conversation. Comme la lecture, il satisfait au besoin instinctif de connaître, de s'instruire. Cet art demande un exercice spécial, c'est celui de l'audition.

Celui qui apprend une langue dans les livres, devra entendre souvent le texte écrit qu'il comprend pour se familiariser avec la prononciation, et reconnaître les mots écrits dans les mots parlés.

Quand on aura longtemps observé dans les livres et entendu dans la parole du maître les mots associés directement aux idées qu'ils représentent, on n'éprouvera aucune difficulté à en reproduire l'orthographe et la prononciation, premiers éléments pour écrire et pour parler.

Mais par quels procédés pratiques peut-on acquérir l'art si important de lire ? Voici la marche que conseille l'auteur.

On prend un texte écrit dans la langue que l'on veut étudier, avec la traduction en regard. L'art de lire l'allemand, par exemple, s'acquerra donc en lisant la traduction en français, puis on passe, phrase par phrase, de la traduction au texte étranger. On passe ainsi de l'idée connue aux mots inconnus. L'étudiant lira donc le français sur l'allemand, en attachant à chaque mot allemand, qu'il se garde de prononcer, le mot français correspondant.

Cette interprétation est de beaucoup préférable à l'emploi du dictionnaire, en ce qu'elle rend fidèlement la pensée de l'auteur.

La promptitude avec laquelle, grâce à la traduction en regard, on saisit la pensée de l'auteur, donne à la lecture un intérêt qu'elle ne peut avoir avec le dictionnaire, qui arrête l'attention sur chaque mot séparément, et détruit toute liaison dans les idées. On lira donc beaucoup dans un temps donné, de

sorte que les mêmes expressions se reproduiront d'autant plus souvent qu'elles sont plus usitées, et se graveront ainsi dans la mémoire, en proportion de leur utilité. Les progrès dans la lecture sont toujours en raison inverse du temps qu'on met à parcourir les premiers volumes.

La grammaire n'est pas nécessaire pour lire et entendre, mais pour parler et écrire correctement.

L'ordre naturel veut que l'on procède, non du mot à la phrase ainsi que cela se pratique par la version ordinaire, mais, de la phraséologie aux mots. Les mots pris isolément n'ont aucune valeur déterminée. Ils ne doivent pas être appris séparément, mais dans le discours parlé ou écrit, à l'aide des rapports d'idées qui en fixent le sens, et les lient dans l'esprit. Il existe deux catégories de mots, ceux qui sont significatifs par eux-mêmes, et ceux qui ne le sont pas. Les substantifs, les adjectifs et les verbes, qui sont les parties essentielles de toute proposition, appartiennent à la première catégorie,

Les autres éléments du discours, les articles, les pronoms, les prépositions les adverbes et les conjonctions, ne servent qu'à lier, à modifier et à compléter le sens des précédents.

Les mots de la première catégorie sont trop nombreux pour qu'on puisse les apprendre rapidement ; puis, leurs différentes exceptions dépendent de la phraséologie dans laquelle ils sont incorporés.

Ceux de la seconde classe ont toujours le même sens, la même orthographe, et sont très souvent employés. Il y aurait donc un grand avantage à les savoir au plus tôt pour la lecture.

Si la grammaire proprement dite n'est pas nécessaire, on pourrait cependant étudier encore préalablement les inflexions des verbes, ce qui aidera à reconnaître le temps et la personne, comme aussi les inflexions des substantifs. L'auteur ne veut pas cependant que l'on apprenne par cœur les conjugaisons et les déclinaisons, tant qu'on n'est pas familiarisé avec la prononciation de la langue que l'on étudie.

Si par la force de l'habitude qu'a l'étudiant de prononcer dans sa langue les mots qu'il a sous les yeux, il ne peut s'empêcher d'en faire de même avec ceux d'une autre langue, il devra dans son ignorance de la prononciation, se contenter de donner mentalement aux lettres qui entrent dans la composition des mots étrangers, la valeur qu'elles ont dans sa langue. Ce ne sera pour ainsi dire qu'une simple épellation.

La lecture directe, celle par laquelle l'expression écrite, comme dans la langue maternelle, rappelle directement la pensée, est le but auquel on doit viser. La lecture indirecte, celle par laquelle on arrive à l'idée par l'intermédiaire de la langue natale, c'est-à-dire la *traduction*, n'est qu'une introduction à la lecture directe. Il faut amener les étudiants le plus tôt possible à la lecture directe.

Les premiers livres de lecture composés par M. Marcel pour

l'anglais, par son savant et dévoué disciple M. Théodore pour l'allemand, etc., sont formés sur ce plan. Les sujets de ces premières lectures sont plutôt au-dessous qu'au-dessus de l'âge des étudiants. On a évité, cela va sans dire, les poètes dont le style est trop relevé, car à la difficulté de la langue, il ne faut pas ajouter celle du sujet. Composés d'intéressantes anecdotes, de récits familiers qui piquent la curiosité, ce ne sont, pour ainsi dire, que des *vocabulaires pratiques*, dont tous les mots ont ainsi un sens déterminé ; ils s'adressent à l'entendement aussi bien qu'à la mémoire. Une page renferme le texte en langue étrangère ; le texte français ou traduction, occupe la page en regard. Les phrases des premiers récits sont en style simple, exempt d'idiotisme et de proposition complexe. Grâce à la traduction, il n'est pas difficile de découvrir le sens de chaque mot, sans l'aide du dictionnaire. Il faudra revoir les mêmes passages à plusieurs reprises. A mesure qu'on avance dans la lecture d'un livre, elle devient nécessairement plus facile. Comme ces récits appartiennent au langage usuel, l'étudiant se familiarise rapidement avec les mots, avec les locutions les plus utiles de la conversation et de la correspondance.

Ainsi on atteindra le double but qu'on doit se proposer dans la pratique du premier art, l'intelligence de la langue écrite et l'acquisition des matériaux nécessaires à l'expression de la pensée.

Mais, qu'on le remarque bien, il est important de hâter l'étude de la lecture, de parcourir chaque jour le plus de texte possible : 100 pages étudiées à raison de 10 pages par jour, nous avanceront beaucoup plus que si nous y consacrions un temps plus long.

Il ne faut pas croire que le dictionnaire contribue à graver les mots dans l'intelligence ; ce n'est pas en feuilletant les livres qu'on s'instruit, mais en les étudiant. Il est plus aisément de lire 25 volumes avec l'aide d'une traduction, qu'un seul volume à coup de dictionnaire.

Les traductions en regard valent mieux que les traductions interlinéaires qui ont l'inconvénient de vous conduire directement au mot.

La première lecture ne laissera peut-être dans l'esprit que des idées plus ou moins confuses, mais la phraséologie ne tardera pas à se débrouiller. Les mêmes mots se reproduisant dans des phrases différentes, amèneront l'étudiant à la véritable signification du mot. On devine d'abord le sens, puis on le découvre. Gardons-nous de nous arrêter aux idiotismes de la langue, de chercher à les analyser. On repassera à plusieurs reprises le même morceau, mais en consultant de moins en moins la traduction.

Ainsi *a)* donner le plus de temps possible à la lecture des premiers volumes ; *b)* revoir les mêmes passages à plusieurs

reprises, jusqu'à ce qu'on puisse s'affranchir complètement de la traduction ; c) noter en marge au crayon les difficultés, et souligner les mots plus difficiles à interpréter ou à retenir ; e) faire surtout des répétitions fréquentes des textes étudiés.

L'art d'entendre. Si l'art de lire peut s'acquérir indépendamment d'un maître, il en est autrement de l'audition et de l'intelligence d'une langue *parlée*. Il n'est pas plus difficile d'acquérir une prononciation correcte et pure, qu'une prononciation vicieuse. Le succès dépend uniquement du maître.

La méthode suivie par le petit enfant pour la langue maternelle, s'applique également à une langue étrangère. Une fois les exercices de prononciation commencés, la lecture, telle que nous l'avons exposée plus haut, marchera de front avec les exercices de l'ouïe. Les livres employés pour les premières lectures serviront aussi à acquérir l'art d'entendre. Si, en l'absence du maître, l'œil s'exerce sur la langue écrite, en sa présence, l'oreille s'exercera sur la langue parlée. Ces deux organes se prêtent un mutuel appui.

Voici comment on procèdera durant cette seconde étape :

Le professeur choisit, pour premier exercice d'audition, des passages qu'ont lu déjà ses élèves, les faisant ainsi passer de la langue *écrite*, — le connu, — à la langue *parlée*, — l'inconnu, — et le leur lit, d'abord très lentement et distinctement par petites phrases, ou portions de phrases, qu'ils traduisent alternativement et dont la longueur est proportionnée à leur degré d'avancement ; puis, il les relit sans s'arrêter, en leur donnant toutefois le temps de traduire mentalement. Le professeur se gardera de lire des mots isolés : en écoutant, comme en lisant, c'est par l'idée qu'exprime la phrase qu'on arrive aux mots.

Tout en les exerçant dans l'audition de la langue, le maître s'assurera de l'intelligence du texte.

Dans les commencements, il les mettra sur la voie de déduire eux-mêmes du texte qu'ils connaissent, les règles sur le genre et le nombre des substantifs, ainsi que les changements qu'ils subissent, sur les désinences des verbes réguliers et irréguliers, sur la place de certains mots et leur concordance avec d'autres. On passera de cette manière de la pratique à la théorie, et on acquerra ainsi, peu à peu, sans difficulté, des notions claires et utiles de grammaire.

La lecture par fragments fera place peu à peu à la lecture continue. Enfin, par une rapidité de débit croissante, forçant les auditeurs à associer l'idée au son, il les fera passer de la traduction à la conception directe du langage parlé, et les amènera à suivre toutes les conversations.

L'art de parler sera la conséquence naturelle de ces exercices.

Pendant les exercices d'audition, l'élève ne doit pas suivre le texte des yeux, ce qui le distrairait. Il faut, dans le second art, arriver à *l'idée*, non par l'œil, mais par l'oreille.

L'art de parler. La tâche du professeur en ce qui regarde la prononciation, doit consister, moins à corriger les fautes de ses élèves, qu'à les empêcher d'en faire. A cet effet, ils ne doivent jamais prononcer un mot sans l'avoir préalablement entendu plusieurs fois. Les exercices d'audition ayant formé l'oreille à des habitudes correctes, les organes vocaux se trouveront dans les dispositions favorables pour reproduire la prononciation.

La prononciation ne doit pas s'enseigner par la lecture à haute voix, sur un texte, sur l'orthographe, car l'orthographe ne le représente souvent qu'imparfaitement. On ne doit pas passer du mot à l'idée, ce qui a lieu par la lecture, mais de l'idée au mot au moyen de la parole.

Les deux lectures pratiquées, avant d'aborder l'art de parler, ont eu pour but d'initier les élèves à l'intelligence du langage parlé, et d'accoutumer l'oreille à une bonne prononciation.

Ces deux objets étant atteints, le maître leur fera deux autres lectures des mêmes morceaux déjà étudiés. *a)* la première lentement et par petites fractions, que les élèves répéteront après lui, sans regarder le texte, et en s'efforçant d'imiter, non seulement la prononciation, mais l'accent et la liaison des mots ; *b)* la seconde, sans s'arrêter et avec une accentuation et des intonations bien marquées, conformes aux habitudes des personnes instruites. Les auditeurs, cette fois, associeront dans leur esprit les sons aux idées ; et pour s'assurer si réellement ils sont maîtres de la prononciation, ils s'essayeront quelquefois en lisant le même morceau après lui, de le reproduire identiquement. On ne doit donc s'exercer à la prononciation que sur des mots dont on connaisse parfaitement la signification, et qu'on ait préalablement entendu prononcer à plusieurs reprises. Une fois initiés à la prononciation, les élèves pourront lire à haute voix, ils apprendront de mémoire des morceaux en prose et en poésie.

Le verbe étant l'essence de la proposition, le maître le fera conjuguer, en proposition complète, dans tous ses modes, dans tous ses temps, sous ses diverses formes — active, passive, réfléchie, affirmative, interrogative et négative — ce qui présente des milliers de propositions distinctes.

Le maître extraira d'un texte que l'on vient de lire, des phrases que l'on écrira au tableau. Ces phrases seront traduites, puis reproduites de vive voix par les élèves, puis plus ou moins modifiées, de manière à faire intervenir telle forme idiomatique ou tels mots qu'il veut graver dans leur mémoire, en adaptant toujours les difficultés au degré d'avancement des élèves. Il vaut mieux aussi extraire ces phrases modèles d'un bon auteur, que de les prendre dans un livre de conversation.

On se gardera de faire apprendre par cœur ces phrases, car en apprenant ainsi une phrase toute faite, on ne sait que cette

phrase ; en la construisant soi-même, on apprend la règle avec la phrase.

On continuera l'étude de la grammaire sur les faits, et non pas en mettant le précepte avant l'exemple.

Cependant, ceux qui visent à une connaissance systématique de la grammaire étrangère, par exemple, ceux qui se préparent à l'enseignement, devront à une période avancée, en étudier les règles et les mettre eux-mêmes en pratique, par de nombreux exercices d'application.

Avec les phrases-modèles sous les yeux et l'habitude qu'a dû acquérir notre étudiant de les imiter, il ne court aucun risque de se tromper dans la construction. Qu'on évite de former ces phrases d'abord dans sa langue pour les rendre dans l'autre. Du moment où il attachera directement une idée à une expression étrangère, il pensera dans la langue.

Passant des phrases détachées au discours suivi, et de la traduction à l'expression directe de la pensée, les élèves se formeront au talent de la parole improvisée dans l'idiome étranger, par des récits d'anecdotes, de faits historiques, que l'on pourra emprunter aux livres d'exercices, ou à tout autre ouvrage écrit dans la langue que l'on veut parler ; mais on se gardera d'en faire des exercices de mémoire. *Réciter* n'est pas *parler* ; cet art ne consiste pas à répéter des mots dans un ordre donné. Le récit est, dans une langue étrangère, comme dans l'idiome natal, la meilleure préparation à l'improvisation.

Un professeur éclairé saura faire parler ses élèves, en les questionnant sur les formes, les parties, les couleurs, les dimensions, les propriétés d'un objet quelconque, sur sa valeur, son utilité, son origine, son mode de fabrication, et sur les matières qui entrent dans sa fabrication.

On pourra aussi récapituler les lectures faites dans la langue que nous voulons connaître.

C'est donc au moyen de divers exercices de phraséologie, de narration, de conversation, que l'élève s'initiera à l'art de parler.

L'art d'écrire. C'est avec raison que l'on assigne à cet art la dernière place, car dans le cours de la vie, on a moins souvent occasion d'écrire que de parler. Ce n'est guère que pour les besoins de la correspondance que la composition, dans une langue étrangère, présente quelque utilité. Cependant, l'art d'écrire aide puissamment à acquérir une connaissance critique et complète de la langue.

Plus on aura fait de progrès dans les arts de lire, d'entendre et de parler, mieux on réussira dans les exercices qui auront pour but la composition.

Les thèmes, dont le but avoué est l'application des règles, sont, au début de l'étude, un non-sens qui ne sert qu'à dégoûter l'étudiant de la langue à connaître.

Quoi de plus absurde que d'obliger un élève à écrire dans une langue dont il n'a encore aucune notion pratique ?

L'imitation étant la base des progrès dans cet art, ce ne sera donc pas à la grammaire, qui ne donne que des préceptes, qu'il faudra d'abord s'adresser, mais bien à un bon écrivain qu'on prendra pour modèle. Celui-ci, en même temps qu'il fait jaillir la règle de l'exemple, donne les mots avec leur orthographe et leurs véritables acceptations ; il enseigne, outre la syntaxe, tout ce qui tient au style et il dispense de l'emploi du dictionnaire.

C'est, du reste, en étudiant les œuvres de leurs devanciers que les écrivains les plus distingués se sont formés à l'art d'écrire.

Le meilleur mode d'imitation est la double traduction, procédé qui consiste d'abord à traduire le texte étranger dans l'idiome national, puis à reproduire le texte en traduisant cette version.

Autant la double traduction de vive voix est recommandée pour acquérir l'art de parler, autant ce même exercice écrit est utile pour l'acquisition de l'art dont il est ici question.

Ce travail d'imitation pourvoit aux moyens de se corriger soi-même par la comparaison de son propre travail avec le texte de l'auteur.

Ce double travail pourra s'effectuer sans maître. Cependant, si l'étudiant était trop jeune ou trop peu versé dans la langue pour pouvoir se rendre compte des différences de mots ou de construction, il soumettra sa double traduction à un professeur éclairé qui trouvera alors, dans ce parallèle, l'occasion d'entrer dans tous les développements de critique littéraire que comporte le degré d'avancement de l'élève.

Après avoir longtemps travaillé sur les idées des bons auteurs, en cherchant à imiter leurs formes d'expressions, on pourra, avec quelques chances de succès, s'exercer enfin à la composition, c'est-à-dire à l'expression directe de la pensée en discours suivi.

Les habitudes de langage ainsi acquises, par l'étude de bons écrivains seront, sinon plus faciles, du moins plus correctes que celles qui résultent pour un adulte d'une résidence à l'étranger où l'on est exposé à entendre fréquemment des gens qui parlent mal.

Tenter de porter à un haut degré de perfection l'art d'écrire dans un idiome étranger, c'est s'exposer à oublier sa propre langue.

Voilà, en somme, l'exposé de la méthode de M. Marcel.

Après avoir emprunté à l'ouvrage de M. Marcel, l'*Etude des langues*, l'exposé de sa méthode, il nous reste à exprimer nos appréciations. Nous le ferons très brièvement.

Il est peu d'ouvrages français, nous semble-t-il, qui renferment autant de science pédagogique que les divers livres sortis

de la plume de M. Marcel. La plupart des règles et des conseils dont l'auteur émaille son exposé, trouvent leur application dans tous les systèmes. C'est pourquoi nous avons cru devoir nous étendre quelque peu sur cette méthode.

Cependant, il faut bien le reconnaître, les quatre arts progressifs qui sont à la base de cette méthode sont plus spécieux que réels, car, en réalité, presque toujours on étudie les langues étrangères pour les parler, et non simplement pour les lire ; puis, chose plus grave, qui est à l'encontre d'un principe fondamental de l'auteur, il nous paraît difficile pour ne pas dire absolument impossible, de parcourir des yeux un texte étranger, sans prêter aux syllabes une prononciation quelconque, ainsi que le suppose *l'art de lire*. Pour s'en assurer, il n'y a qu'à tenter soi-même l'expérience. Dès lors, tous ceux du moins pour qui notre observation est fondée — c'est-à-dire ceux qui ne peuvent lire des yeux un texte sans imaginer une prononciation — devraient logiquement commencer l'étude d'une langue étrangère par la prononciation, avec l'aide d'un professeur, à moins que l'on ne se borne à l'art de la lecture.

La gradation établie par M. Marcel paraît logique au premier abord, mais, malheureusement, elle n'a au fond rien de commun avec la méthode vraiment naturelle, c'est-à-dire avec la méthode suivie soit par la mère avec ses enfants, soit par celui qui fait un séjour dans un pays étranger pour en apprendre l'idiome, comme nous le dirons plus loin.

C'est là, selon nous, son plus grave défaut.

Quoiqu'il en soit de notre observation, les livres d'exercices composés par M. Marcel, par M. Théodore et leurs disciples pour l'étude de l'anglais, de l'allemand, de l'italien, du russe, etc., peuvent être utilisés avec le plus grand fruit par tous ceux qui veulent apprendre ces langues. La traduction qui est en regard du texte, vous dispense de recourir au dictionnaire. Lorsqu'on aura épousé les divers exercices auxquels se prêtent ces petits livres, on connaîtra en grande partie la langue que l'on étudie. Le même livre, le même texte peut servir à une série d'exercices progressifs. En voici quelques-uns :

a) Lecture et prononciation ; l'aide d'un maître est ici indispensable.

b) Intelligence du texte : comprendre le texte en le parcourant des yeux ou mieux encore en l'entendant lire par un maître ;

c) Reconstitution du texte dans la langue étrangère, en lisant la traduction qui est en regard, ou en entendant la lecture de la traduction : cet exercice suppose déjà une certaine connaissance de la langue et de la grammaire ;

d) Récit, dans la langue étrangère, de l'anecdote contenue dans le texte : exercice difficile, mais fructueux entre tous, lequel exige une étude approfondie de la langue. Ces récits

sont beaucoup plus fructueux que les récitations, ainsi que M. Marcel l'affirme à plus d'une reprise ;

e) Etudes graduelle de la grammaire au point de vue pratique. On commence par les règles les plus importantes, les plus nécessaires, et on aborde successivement les principales difficultés ;

f) Enfin, on pourra répéter la plupart de ces exercices par écrit, ce qui exigera l'étude de l'orthographe et une connaissance plus précise de la syntaxe.

On voit par ce simple exposé toute l'utilité que l'on peut retirer de l'emploi de ces livres.

(A suivre.)

R. H.

BIBLIOGRAPHIE

L'Ecole primaire raisonnée et pratique Simples idées d'un instituteur par Hillebrand. 1 vol. in-8 228 pages. Prix 2 fr En vente chez l'auteur à Couvet (Neuchâtel)

Oui, ce sont là bien les idées d'un instituteur, mais des idées justes et pratiques plutôt qu'un traité de pédagogie. Que le lecteur n'y cherche donc ni dissertation philosophique sur les facultés de l'âme, ni théorie sur les divers buts de l'école, ni l'exposé des diverses méthodes employées dans l'enseignement de telle ou telle branche ni l'historique des divers systèmes d'éducation ; M. Hillebrand nous présente dans son livre divisé en trois parties : *Principes généraux*, *Didactique spéciale et Autour de l'école*, les résultats de son expérience, les procédés qui lui paraissent les plus sages, les plus fructueux.

Ses directions pratiques nous sont présentées dans un style facile, alerte et original.

Chacun en pourrait faire son profit.

Pour donner à nos lecteurs quelque idée de la marche de l'auteur et du caractère de son œuvre, nous ne saurions mieux faire que d'en détacher quelques pages. Mettons sous leurs yeux le chapitre intitulé : *La lecture dans ses directions pratiques*.

« La lecture donne lieu aux leçons, sans contredit, les plus importantes de l'école populaire.

Savoir lire. . c'est la clef magique qui nous ouvre le temple des connaissances humaines. C'est posséder cette puissance merveilleuse de s'initier jour par jour aux nouvelles du monde, à la vie des peuples. C'est un talisman qui permet au plus obscur de s'élever dans l'échelle sociale. C'est donc l'instrument le plus précieux que l'école fournisse aux enfants.

On lit pour s'éclairer, soit comme citoyen, soit comme ouvrier ou patron, comme industriel ou commerçant. Un homme qui lit peut consulter en toute circonstance une expérience désintéressée plus grande que la sienne. « Un livre est quelque chose de vivant, c'est une âme qui revit en quelque sorte, et qui nous répond chaque fois que nous voulons l'interroger. » (E. Laboulaye.)

On lit aussi pour alimenter son esprit et son cœur d'une nourriture fortifiante et pour devenir vertueux

Pas toujours.

Il en est qui utilisent cet outil inestimable pour se complaire dans